



## INFO-CORONAVIRUS

### ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tel que précisé dans le régime pédagogique modifié, le premier des 2 bulletins de l'année 2020-2021 doit être transmis au plus tard le 22 janvier 2021.

Nous avons reçu de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) des précisions quant aux résultats devant être inscrits à ce premier bulletin. Cette information a été vérifiée auprès de la direction de l'évaluation au Ministère.

- Un résultat pour chacune des compétences pour le français, les mathématiques et l'anglais;
- Pour le secondaire, un résultat pour chacun des volets, théorique et pratique, pour les matières à caractère scientifique;
- Un résultat disciplinaire pour chacune des autres matières enseignées (au moins une compétence par matière);
- L'évaluation d'une des 4 compétences transversales.

Nous avons pris connaissance de la consigne transmise par les services éducatifs du Centre de services scolaire qui stipule que toutes les compétences doivent être évaluées à chacun des bulletins. Il semble qu'il circule au niveau du Ministère deux informations contraires. Nous vous tiendrons informés dès que la situation sera éclaircie.



Pour le dernier bulletin, toutes les compétences seront à évaluer ainsi qu'une compétence transversale. Cette dernière peut être la même qu'au premier bulletin ou ce peut être une compétence différente.

Nous vous rappelons que l'AGEE doit soumettre à l'approbation de la direction une proposition en lien avec les normes et modalités d'évaluation. Ceci inclut les dates de fin d'étape, de remise de bulletin, de la 1<sup>ère</sup> communication, des rencontres de parents, le format de la 1<sup>ère</sup> communication et les compétences à évaluer aux bulletins.

### EXAMENS MINISTÉRIELS ET EXAMENS DU CENTRE DE SERVICES

Pour l'instant, les examens ministériels sont maintenus. Des modifications ont toutefois été apportées à la pondération, à la longueur des épreuves ainsi qu'à leur durée. La FSE poursuit ses représentations auprès du ministère afin que ces examens soient annulés ou allégés.

Le Centre de services nous a informés que toutes les épreuves « CSBF » pour la 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire ainsi que celles pour le 2<sup>e</sup> secondaire sont annulées pour l'année en cours.

*Nancie Lafond, présidente*  
*Sonia Laliberté, vice-présidente*



3, rue Bécotte  
Victoriaville, Qc  
G6P 8K6  
T. 819-357-9297  
F. 819-357-4367  
secretariat@sebf-csq.ca